

Appel à signature : Soutenir les femmes face au dérèglement climatique

vendredi 16 octobre 2015

A un mois du lancement de la COP21 et à l'initiative des trois présidentes Danielle Bousquet (Haut Conseil à l'Égalité), Catherine Coutelle et Chantal Jouanno (respectivement présidentes des délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat), plus de 100 personnalités du monde politique, économique, scientifique et culturel lancent l'appel « Soutenir les femmes face au dérèglement climatique : pourquoi nous nous engageons ». Cet Appel a été remis vendredi 16 octobre, au Président de la COP 21, Laurent Fabius, par les initiatrices de cette mobilisation.

Soutenir les femmes face au dérèglement climatique : Pourquoi nous nous engageons

<http://www.femmesetclimat.fr>

Lors de la COP 21* en décembre à Paris, un accord doit être trouvé pour contenir le réchauffement climatique et ses nombreux impacts négatifs. L'importance de la contribution des femmes à la lutte contre le dérèglement climatique doit y être pleinement reconnue. Politiques, artistes, associatifs, citoyen.ne.s, nous nous y engageons à travers cet appel.

Le dérèglement climatique a des conséquences encore plus graves pour les femmes que pour les hommes dans les pays en développement

Au quotidien, le dérèglement climatique affecte plus sévèrement les femmes pauvres que les hommes : la raréfaction des ressources naturelles allonge les trajets - il leur faut aller chercher l'eau et le bois toujours plus loin -, augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie. Et, lorsque survient une catastrophe climatique, elles sont plus vulnérables, car elles y sont moins préparées : 80% des victimes du cyclone Sidr au Bangladesh (2007) et 61% des victimes de Nargis en Birmanie (2008) étaient des femmes et des filles. Dans les zones sinistrées, les soins de santé et l'accès à la contraception sont souvent réduits à néant, entravant davantage leur capacité à espacer les naissances, condition clé de leur autonomisation.

Reconnaître les femmes comme actrices de la lutte contre le dérèglement climatique

En dépit de ces obstacles et des discriminations qu'elles subissent, les femmes luttent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du dérèglement climatique : elles innovent sur tous les continents en recourant à l'agriculture de conservation (qui réduit les besoins en eau et engrais, et fixe le carbone) ; en aménageant des réservoirs adaptés d'irrigation et d'eau potable ; en créant des chaînes complètes de recyclage des déchets... Et pourtant, leurs actions, souvent menées à l'échelle locale, sont peu valorisées et trop rarement financées. Actrices méconnues de cette lutte, les femmes sont peu associées aux décisions à l'échelon national comme dans les négociations internationales. Les femmes seront d'autant plus efficaces qu'elles pourront être autonomes et exercer pleinement leurs droits.

La COP 21 doit marquer un pas en avant décisif et concret en inscrivant des engagements sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Accord de Paris, et dans les stratégies et les financements futurs.

Nous demandons :

- L'inscription des Droits humains et de l'égalité femmes-hommes dans l'Accord de Paris, la valorisation de la contribution des femmes et le renforcement de leur participation à tous les niveaux de la lutte contre le

dérèglement climatique.

- La traduction concrète de ces engagements en s'assurant que les projets et financements consacrés à la lutte contre le dérèglement climatique promeuvent l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.

* 21e Conférence des Parties (COP) à la Convention-Cadre des Nations-Unies contre les changements climatiques.

Sur l'initiative de :

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Assemblée nationale

Sénat

P.-S.

[Signer en ligne](#)